



Je suis un personnel.

Que dois-je faire lorsque je rencontre un problème informatique ?

1. Je consulte les fiches Trucs et Astuces pour voir si une solution simple m'est proposée :

Les fiches sont disponibles sur le site du collège, dans la rubrique "Le numérique au collège"
Lien + QR code pour accéder aux fiches ?

2. Si je n'ai pas trouvé la réponse à mon problème, je m'adresse à la personne suivante :

J'ai besoin d'aide	personne à contacter
Pour me connecter à un ordinateur du collège ou à ma tablette	ATI
J'ai un problème avec ma tablette	ATI
J'ai un problème avec Pronote	Principale adjointe
J'ai un problème avec un matériel informatique du collège	ATI
J'ai un problème avec un logiciel du collège	ATI
J'ai un problème avec les outils fournis par le département	ATI
J'ai un problème avec les outils fournis par le Rectorat : Chamilo, GRR, site du collège...	M. HERMITTE (référent numérique)
J'ai un problème avec les outils métier administratifs : Arena, GFC, Presto...	VERDON
J'ai un problème avec mon badge d'accès au collège	Mme COMUSHIAN

3. Modalités de contact

Secrétariat de Direction

Le secrétariat est ouvert les lundi mardi jeudi et vendredi et mercredi matin

M. ROUX, Assistant Technique Informatique

Monsieur Roux est présent sur le collège les lundi, mardi et jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Vous souhaitez signaler un problème lié à votre environnement de travail.

L'outil PYTHEAS est à votre disposition à l'adresse suivante :

<https://pytheas.eduprovence.fr/psdwebauto>



L'ATI sera informé de votre demande. Un mail vous sera envoyé sur votre boîte académique pour vous informer de sa prise en charge.



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU-RHÔNE**

